

Divulgateion orale pour les ventes en personne ou par téléphone

Le CPG Flex BNC Compagnies mondiales, série 3, Catégorie Conseillers (étant désigné comme un « dépôt ») est régi par la réglementation fédérale. Lorsqu'un investisseur achète des dépôts par téléphone ou en personne, le conseiller doit à ce moment attirer l'attention de celui-ci sur certains renseignements ayant trait aux dépôts:

Terme et date d'échéance

Les dépôts ont une durée de 5 ans et une clôture le 28 octobre 2019. La date d'échéance tombera le 28 octobre 2024 et la date d'évaluation tombera le 21 octobre 2024.

Rendement de votre dépôt

Le versement à l'échéance au titre de vos dépôts sera lié au rendement du cours du portefeuille de référence composé des actions ordinaires des 20 sociétés suivantes : BCE Inc., La Banque de Nouvelle-Écosse, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Enbridge Inc., The Coca-Cola Company, Altria Group, Inc., Pfizer Inc., Verizon Communications Inc., Royal Dutch Shell plc, AXA SA, Vinci SA, L'Oréal SA, BP p.l.c., GlaxoSmithKline plc, Vodafone Group Plc, Nestlé SA, Novartis AG, Roche Holding AG, UBS Group AG et Bayerische Motoren Werke AG. Le capital des dépôts s'élèvera à 100 \$ chacun. Les dépôts ont pour objectif de vous rembourser votre capital à la date de versement à l'échéance et de vous procurer un rendement variable si le rendement du portefeuille de référence est positif à la date d'évaluation.

Le versement du remboursement à l'échéance correspondra au montant par dépôt auquel vous avez droit à la date d'échéance en fonction du rendement du portefeuille de référence, lequel correspond à votre capital x (1 + rendement variable). Le rendement variable correspondra au pourcentage égal au produit (i) du rendement du portefeuille de référence à la date d'évaluation et (ii) du facteur de participation de 100,00 %, sous réserve d'un minimum de zéro. Le rendement du portefeuille de référence correspondra à la somme du rendement de l'actif de référence pondéré de chacun des actifs de référence composant le portefeuille de référence. Le rendement de l'actif de référence pondéré correspondra pour chaque actif de référence figurant dans le portefeuille de référence et pour toute journée, le produit (i) du rendement de l'actif de référence et (ii) de la pondération de l'actif de référence. Le rendement de l'actif de référence correspondra, pour chaque actif de référence figurant dans le portefeuille de référence et pour toute journée, un nombre pouvant être positif ou négatif, exprimé en pourcentage, calculé comme suit : (Niveau de clôture lors de ce jour / Niveau de clôture à la date d'émission) - 1.

Le rendement de l'actif de référence est un rendement du cours, et ne tiendra pas compte des dividendes et (ou) des distributions versés par les émetteurs au titre des actifs de référence. Au 2 octobre 2019, les dividendes et (ou) les distributions versés au titre de l'ensemble des actifs de référence dans le portefeuille de référence représentaient un rendement annuel d'environ 4,79 %, soit un rendement total d'environ 23,95 % pour la durée des dépôts, en présumant que le rendement est constant et que les dividendes et (ou) les distributions ne sont pas réinvestis.

Bien que les rendements de certains actifs de référence soient calculés dans des devises étrangères autres que le dollar canadien, les taux de change entre le dollar canadien et ces devises étrangères n'auront pas d'incidence sur le rendement de ces actifs de référence, car le rendement de chacun de ces actifs de référence sera calculé dans sa propre devise, sans conversion en dollars canadiens.

Frais

- La Banque versera au placeur pour compte une commission de placement d'au plus 3,00 \$ par dépôt vendu dans le cadre du placement.

Facteurs de risque. Parmi ces facteurs de risque, mentionnons les suivants :

- Solvabilité de la Banque;
- Les investisseurs pourraient ne réaliser aucun rendement sur les dépôts;
- Risques liés à la nature non garantie des dépôts;
- Les dépôts pourraient être remboursés par anticipation aux termes d'un remboursement par suite de circonstances spéciales;
- Dépendance envers l'agent chargé des calculs;
- L'agent chargé des calculs pourrait se trouver en situation de conflit d'intérêts;
- Les opérations de couverture peuvent avoir une incidence sur les intérêts sous-jacents;
- La date d'évaluation pourrait être reportée si un cas de perturbation des marchés se produit à la date pertinente, ce qui peut avoir une incidence sur le versement à l'échéance;
- Les rendements de l'actif de référence ne refléteront pas la plus-value intégrale des actifs de référence compte tenu des dividendes et des autres distributions;
- Le rendement des dépôts pourrait ne pas traduire le rendement intégral du portefeuille de référence qu'un porteur pourrait réaliser s'il détenait l'actif de référence en propriété effective;
- Les porteurs n'ont aucun droit de propriété dans l'intérêt sous-jacent ni dans ses éléments constitutifs;
- Risques liés à la concentration. Les dépôts sont liés uniquement aux intérêts sous-jacents;
- Exposition aux placements étrangers;
- Paiement différé;
- Changements législatifs, administratifs et réglementaires;
- Les dépôts ne sont pas visés par un prospectus;
- Vous n'aurez pas le droit de tirer parti de tout changement du niveau de clôture de tout actif de référence inclus dans le portefeuille de référence avant la date d'évaluation;
- Les dépôts ne sont pas transférables à d'autres investisseurs; il n'y a aucun marché organisé pour les dépôts. Les investisseurs devraient être disposés à détenir leurs dépôts jusqu'à l'échéance;
- Revente à la Banque au cours acheteur; de nombreux facteurs influencent la valeur des dépôts; le cours acheteur pour les dépôts peut ne pas refléter le rendement de l'intérêt sous-jacent;
- Le fournisseur du cours pourrait se trouver en situation de conflit d'intérêts.

Facteurs de risque liés aux dépôts liés à des titres de participation, notamment :

- Les cours;
- Exposition aux titres de participation;
- Remplacements éventuels d'actions de référence;
- Ni la Banque, ni le placeur pour compte, ni le fournisseur du cours ne font de déclaration ni ne donnent de garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements sur les actions de référence.

2 INVESTIR

– CPG Flex BNC Compagnies mondiales, série 3, Catégorie Conseillers

Les investisseurs devraient lire le document d'information modifié et mis à jour daté du 3 octobre 2019 pour obtenir l'information complète sur les facteurs de risque.

Considérations et lignes directrices en matière de convenance

Un investissement dans les dépôts n'est pas convenable pour tous les investisseurs et même s'il l'est, ceux-ci devraient examiner la place accordée aux dépôts dans un plan d'investissement global, les dépôts pourraient convenir si :

- vous cherchez à protéger votre capital à l'échéance;
- vous cherchez un potentiel de rendement plus élevé dans un contexte de faibles taux d'intérêt;
- votre horizon de placement est le long terme, et vous êtes prêt à détenir les dépôts jusqu'à échéance;
- vous n'avez pas besoin d'un rendement assuré et vous ne vous y attendez pas et vous pouvez accepter que la valeur de votre investissement dans les dépôts diminue pendant la durée compte tenu de l'inflation;
- vous visez une participation à l'appréciation potentielle d'un portefeuille composé de chacun des actifs de référence;
- vous êtes prêt à assumer les risques décrits à la rubrique « Facteurs de risque » dans le document d'information modifié et mis à jour;
- vous désirez une diversification de votre portefeuille dans différents secteurs des marchés mondiaux au moyen de titres de sociétés à grande capitalisation boursière;
- pour tirer parti de la structure des dépôts et de la protection du capital à l'échéance, vous êtes prêt à renoncer au total du taux de dividendes et (ou) de distributions que fournira chaque actif de référence pendant la durée des dépôts jusqu'à l'échéance, en fonction de l'hypothèse voulant que le taux de dividendes et (ou) de distributions demeure constant et que les dividendes et (ou) les distributions ne sont pas réinvestis.

Les dépôts présentent certaines caractéristiques de placement qui diffèrent de celles des placements conventionnels à revenu fixe, en ce qu'ils pourraient ne pas vous procurer un rendement ou un flux de revenu avant l'échéance, ni un rendement à l'échéance, calculé en fonction d'un taux d'intérêt fixe ou variable qui est déterminable avant l'échéance. Contrairement au rendement de bon nombre de passifs-dépôts de banques canadiennes, le rendement des dépôts est incertain puisque si le portefeuille de référence ne produit pas un rendement positif les dépôts ne généreront aucun rendement sur votre investissement initial.

Transferts; Aucun marché secondaire; Revente des dépôts à la Banque

Les investisseurs devraient être disposés à détenir leurs dépôts jusqu'à l'échéance. Les dépôts ne sont pas transférables à d'autres investisseurs avant son échéance. Les dépôts ne seront pas cotés à une bourse de valeurs et aucun marché secondaire ne sera offert. Vous pourrez toutefois revendre votre dépôt à la Banque au cours acheteur. À cette fin, la Banque a nommé le fournisseur du cours (FBN) comme mandataire pour proposer un cours quotidien établi en fonction de son évaluation de la valeur marchande du dépôt (le « cours acheteur »), et pour acheter le dépôt auprès des porteurs qui souhaitent le revendre avant l'échéance, pour le compte de la Banque, aux fins de sa revente à la Banque et de son annulation par celle-ci. Si vous décidez de revendre vos dépôts à la Banque avant l'échéance, vous pourriez recevoir un montant inférieur au montant du capital initial par dépôt, même si le rendement du portefeuille de référence a jusqu'alors été positif.

Le fournisseur du cours entend maintenir, jusqu'à la dernière date d'évaluation, dans des conditions normales de marché, un cours acheteur quotidien pour les dépôts. Si les marchés pour la négociation d'un ou de plusieurs des intérêts sous-jacents sont perturbés ou si la négociation d'un ou de plusieurs des intérêts sous-jacents est suspendue ou qu'il y est mis fin, ou s'il se produit un autre cas de perturbation des marchés, le fournisseur du cours, de façon générale, conclura à l'absence de conditions normales de marché. Dans ces circonstances, il pourrait ne pas y avoir de cours acheteur proposé et les porteurs pourraient être dans l'impossibilité de revendre leurs dépôts à la Banque.

Si vous revendez vos dépôts à la Banque avant l'échéance par l'intermédiaire du fournisseur de cours, vous devrez payer des frais de négociation anticipée de 3,60 \$ par dépôt, montant qui baissera tous les 30 jours de 0,30 \$ pour s'établir à 0,00 \$ après 360 jours à compter de la date d'émission, inclusivement.

Admissible à l'assurance-dépôts SADC

Le dépôt constitue un dépôt assurable par l'assurance-dépôts de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), jusqu'à concurrence de la couverture maximale en dollars de la SADC et sous réserve des conditions applicables. Pour plus d'informations concernant l'assurance-dépôts de la SADC, veuillez consulter la brochure « Protection de vos dépôts » (accessible en ligne (sadc.ca) ou en composant le 1 800 461-7232).

Droit d'annulation

Les investisseurs disposent d'un droit d'annulation qui doit être exercé dans un délai de deux jours ouvrables suivant, selon la dernière éventualité, (i) le jour auquel est conclue l'entente de souscription des dépôts ou (ii) le jour auquel le document d'information modifié et mis à jour du dépôt est fourni à l'investisseur.

Modification des dépôts

Les modalités des dépôts peuvent être modifiées sans le consentement des porteurs si la modification ne porte pas gravement atteinte aux droits des investisseurs.

Conflit d'intérêts

La Banque, à titre d'agent chargé des calculs, pourrait avoir des intérêts économiques différents de ceux des porteurs, voire contraires à ceux-ci. De plus, le fournisseur du cours, qui est une filiale en propriété exclusive de la Banque, pourrait se trouver en situation de conflit d'intérêts.

Certaines considérations fiscales fédérales canadiennes

Les porteurs initiaux devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité et se fier à leur avis au sujet de l'ensemble des incidences découlant de l'acquisition, de la propriété et de la disposition de leurs dépôts compte tenu de leur situation particulière.

Accès aux renseignements

Tous les renseignements concernant les dépôts, incluant le plus récent cours acheteur des dépôts, sont disponibles sur demande auprès de votre conseiller en placement, ou sur le site web de la Banque à l'adresse www.bncsolutionsstructurees.ca.

Le texte ci-dessus est seulement un résumé des renseignements concernant le dépôt. Les investisseurs devraient lire le document d'information modifié et mis à jour daté du 3 octobre 2019 pour obtenir l'information complète relative à tous les aspects des dépôts. Les termes et expressions non définis dans ce document ont le sens qui leur sont attribué dans le document d'information modifié et mis à jour du dépôt.